

**AVIS DES SOCIETES**

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

**Banque de Tunisie**

Siège social : 2, Rue de Turquie-1001

La Banque de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008.

(en milliers de Dinars)

	Du 01/10/2008 au 31/12/2008	Du 01/10/2007 au 31/12/2007	Déc-07 (1)	Déc-08	évolution 2008/2007
<b>1 - Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>50 619</b>	<b>45 980</b>	<b>172 624</b>	<b>194 006</b>	<b>12,4%</b>
Intérêts	39 833	37 084	135 077	151 972	12,5%
Commissions en produits	8 208	6 138	23 878	26 792	12,2%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	2 577	2 758	13 669	15 242	11,5%
<b>2 - Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>19 386</b>	<b>15 806</b>	<b>56 730</b>	<b>68 542</b>	<b>20,8%</b>
Intérêts encourus	19 185	15 718	56 321	67 495	19,8%
Commissions encourues	201	88	409	1 047	156,1%
Autres charges					
<b>3 - Produit Net Bancaire</b>	<b>31 233</b>	<b>30 174</b>	<b>115 894</b>	<b>125 464</b>	<b>8,3%</b>
<b>4 - Autres produits d'exploitation</b>	<b>91</b>	<b>94</b>	<b>396</b>	<b>401</b>	<b>1,1%</b>
<b>5 - Charges opératoires, dont :</b>	<b>8 399</b>	<b>8 218</b>	<b>30 298</b>	<b>31 999</b>	<b>5,6%</b>
Frais de personnel	5 527	5 561	21 821	22 730	4,2%
Charges générales d'exploitation	2 872	2 657	8 477	9 269	9,3%
<b>6 - Structure du portefeuille au bilan</b>	-	-	<b>136 020</b>	<b>140 453</b>	<b>3,3%</b>
Portefeuille titres commercial	-	-	19 811	24 082	21,6%
Portefeuille titres d'investissement	-	-	116 209	116 371	0,1%
<b>7 - Encours net des crédits (2)</b> (hors dotation aux provisions de la période)	-	-	<b>1 681 256</b>	<b>1 750 009</b>	<b>4,1%</b>
<b>8 - Encours des dépôts, dont :</b>	-	-	<b>1 419 783</b>	<b>1 721 785</b>	<b>21,3%</b>
Dépôts à vue	-	-	474 045	536 334	13,1%
Dépôts d'épargne	-	-	388 419	415 809	7,1%
<b>9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan</b>	-	-	<b>177 882</b>	<b>153 875</b>	<b>-13,5%</b>
<b>10 - Capitaux propres apparaissant au bilan (3)</b>	-	-	<b>338 304</b>	<b>338 304</b>	

(1) Chiffres définitifs arrêtés par l'AGO du 16/06/2008

(2) Données retraitées pour le besoin de la comparabilité

(3) Après répartition du résultat de l'exercice précédent et compte non tenu du résultat de l'exercice en cours

**NOTES EXPLICATIVES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008**

**1 - Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels**

La Banque de Tunisie est un Etablissement de crédit au capital de 75.000.000 dinars. Elle est régie par la loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit tel que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie, notamment les circulaires n° 91/24 du 17/12/1991 et n° 93/08 du 30/07/1993.

**2 - Principes comptables appliqués :**

Les indicateurs d'activité de la Banque de Tunisie sont établis en application des principes comptables suivants :

**2.1 Règle de constatation des intérêts et commissions :**

Les intérêts sont constatés aux comptes de résultat en assurant la séparation des périodes. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Les intérêts cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère douteux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts.

L'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 (et 5) définies dans le paragraphe précédent ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat.

**2.2 Classification des titres et revenus y afférents :**

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

**2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2008. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/2008.

**2.4 Encours des crédits**

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur des créances douteuses. Ces provisions ne tiennent pas compte de la dotation de la période.

**2.5 Encours des dépôts**

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

**2.6 Emprunts et ressources spéciales**

Les ressources spéciales sont composées de ressources budgétaires et extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

**3 - Faits marquants à la fin du 4<sup>ème</sup> Trimestre 2008**

L'activité de la Banque de Tunisie a été marquée à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 par les faits suivants :

- ✚ A la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008, les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation substantielle de 21,3%. Cette progression qui a touché toutes les composantes des dépôts, confère à notre Banque une situation confortable de trésorerie et lui procure des ressources importantes permettant de poursuivre son développement dans de bonnes conditions.
- ✚ Au 31/12/2008, les crédits à la clientèle (net des provisions constituées à la fin de l'exercice 2007) ont augmenté au taux de 4,1% par rapport à la même période 2007. Du 01/01/2008 au 31/12/2008 la variation des crédits est de + 68.753 mille dinars.

Il est important de signaler que:

- L'année 2008 a été caractérisée par l'assainissement et la restructuration de notre portefeuille grâce à une stratégie de développement axée sur les crédits d'investissement avec une progression sensible des crédits à moyen et long terme de +20,2 % (+117.749 mille dinars en 2008 ) contre une évolution de +8,8 % en 2007 (+ 47.313 mille dinars). Ceci confère à notre portefeuille une meilleure stabilité par l'amélioration notable de sa maturité, en assurant à notre Banque des emplois plus durables.
- Les crédits à la consommation ont connu une évolution modérée de 6,65 % en 2008. Cette progression traduit une volonté de la Banque pour adopter une stratégie de sélection en matière d'octroi de ce type de crédit.
- Les crédits sur ressources spéciales continuent à baisser au même rythme que 2007 soit -10,7 % en 2008 contre -11,2 % en 2007 pour passer de 176.896 mille dinars en 2007 à 157.952 mille dinars en 2008 et ce suite aux tombées non renouvelées sur les lignes de ressources extérieures.
- ✚ Les produits d'exploitation bancaire sont passés de 172.624 mille dinars en décembre 2007 à 194.006 mille dinars en décembre 2008, soit une progression de +12,4%. (+21.382 mille dinars). Cette progression est due à l'augmentation des intérêts et revenus assimilés au taux de 12,5%, à l'accroissement des commissions au taux de 12,2% et la progression des revenus sur le portefeuille commercial et d'investissement de 11,5%.
- ✚ Les charges d'exploitation bancaire ont augmenté de 20,8%. (+11.812 mille dinars) Cette augmentation est due essentiellement à l'accroissement des intérêts encourus sur les dépôts de la clientèle suite à l'augmentation des encours de ces dépôts.
- ✚ Par conséquent, le Produit Net Bancaire, traduisant la plus value de la Banque, est passé de 115.894 mille dinars en décembre 2007 à 125.464 mille dinars en décembre 2008, soit une augmentation de 8,3%.
- ✚ Les frais généraux continuent à être maîtrisés, et n'ont évolué que de 5,6 % pour atteindre 31.999 mille dinars en décembre 2008 contre 30.298 mille dinars en décembre 2007.